



Pas de concession :
le 10 mai, toi
aussi fais le pont !

Pas d'inquiétudes,
1 jour de grève =
1 jour de
prélèvement sur
ton traitement



PARIS
et la région parisienne

Lyon

Bordeaux

ILS ONT OBTENU LE PONT

...

L'Allier

L'Yonne

PRENONS-LE !

**Un seul jour de grève sera pris
sur ton traitement à la condition
de ne pas être en grève le mardi
7 mai ou le lundi 13 mai**

Retrouve ici toutes les informations utiles :

Les retenues pour grève dans
la fonction publique d'Etat :



Le préavis de grève :

